COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 01 au 08 Septembre 2017

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Coopération 3

- Diplomatie : Ministère des Affaires étrangères – Deux nouveaux consuls reçoivent leur exequatur
- [Vidéo] Pravind Jugnauth félicite la MBC pour sa nouvelle émission « Ou démarche nou priorité »
- Communiqué de presse : Entretiens du Secrétaire général de la Commission de l'Océean Indien avec les autorités de l'Union Européenne

1.2 Pêche 6

- Un boutre malgache en infraction de pêche de concombres de mer

II. Centres d'intérêts

1.1 Agriculture 8

- Foire international de l'agriculture – De l'agriculture familiale à l'industrielle

1.2 Aquaculture 10

- Capitaliser sur le potentiel de la mariculture

1.3 Biodiversité 11

- Ecosystème marin : Les mangroves à l'honneur durant ce mois de septembre
- Nadeem Nazurally: «Tout ce qui pollue sur la terre finira dans la mer»
- Algoculture: une alternative à la pêche

1.4 Développement durable 16

- Développement durable/ les Comores se dotent d'un plan d'action en gestion de l'eau
- Développement durable : L'humain au cœur de l'environnement

1.5 Économie Maritime 19

- Secteur minier : la gestion des investissements en question

1.6 Genre 20

- Changement climatique : Le rôle crucial des femmes - Le capitalisme est incompatible avec la survie de la planète

1.7 Pêche 21

- Légine pour tous : Objectif de mise en oeuvre grandeur nature pour 2017/2018
- Industrie thoniere : Maurice renouvelle sa demande pour une dérogation

1.8 Tourisme 24

- Tourisme durable – Un concept encore à développer
- Tourisme : Signature d'un accord-cadre entre la Région et les organismes touristiques
- Tourisme : Le tourisme durable pour le développement, un simple slogan ?

le mauricien
CE JOURNAL FUT DIRIGÉ PAR RAOUL RIVET DE 1922 À 1957
QUOTIDIEN INDEPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION
version internet

DIPLOMATIE | Ministère des Affaires étrangères

Deux nouveaux consuls reçoivent leur exequatur

Francis Chang Leng et Ashley Kabir Ruhee ont respectivement été nommés hier consul honoraire de Maurice aux Seychelles et consul honoraire de Lituanie à Maurice. C'est le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo, qui leur a remis leur exequatur, leur permettant d'exercer leurs fonctions consulaires.

Francis Chang Leng, un financier connu aux Seychelles, a été gouverneur de la Banque centrale des Seychelles et a aussi servi comme haut fonctionnaire de l'État. Ashley Kabir Ruhee, lui, occupe le poste de Chief Executive Officer à Rogers Capital. Le ministre Vishnu Lutchmeenaraidoo, situant la nomination de ces deux nouveaux consuls dans un contexte « *de transformation du ministère des Affaires étrangères qui se tourne résolument vers une diplomatie économique redynamisée* », a expliqué que « *le ministère est de plus en plus proactif sur le plan du développement économique, notamment en termes d'appui à la promotion des investissements* ».

Le ministre a également annoncé le recrutement de sept Economic Councellors au sein de son ministère « *en vue d'épauler nos principales missions diplomatiques à travers le monde* ». Ces cadres, dit-il, auront pour mission d'aider le développement des échanges d'affaires avec les pays étrangers.

Le chef de la diplomatie a par la suite annoncé le démarrage d'un vaste chantier de e-diplomacy, qui consistera à mettre en place une puissante plateforme digitale au sein du ministère. Celui-ci mise sur les nouvelles technologies de l'information pour rendre « *plus efficaces et performants* » les canaux de communication avec les missions diplomatiques et les consuls à l'étranger. « *Le diplomacy sera un pilier vital de la nouvelle diplomatie économique que prône le ministère des Affaires étrangères* », indique-t-on.

Par ailleurs, deux nouvelles missions seront ouvertes en Afrique, à savoir au Ghana et au Kenya. Vishnu Lutchmeenaraidoo se réjouit d'autre part des liens raffermis avec les Seychelles suite à la nomination du nouveau consul honoraire. Le ministre a mis l'accent sur les relations d'amitié entre Maurice et les Seychelles ainsi que « *le destin commun* » que partagent nos deux pays.

Maurice et les Seychelles coopèrent dans le domaine maritime et océanique alors que de nouvelles avenues de coopération se présentent. La secrétaire aux Affaires étrangères, Usha Canabady, a pour sa part annoncé le recrutement prochain d'enseignants mauricien aux Seychelles.

S'agissant de nos relations bilatérales avec la Lituanie, le nouveau consul honoraire, Kabir Ruhee, évoque le potentiel de collaboration entre Maurice et les centres d'excellence lituaniens dans la technologie et l'innovation. Celui-ci est d'avis qu'il existe des opportunités pour les entreprises lituaniennes à utiliser le centre financier de Maurice pour consolider leurs investissements vers l'Afrique.



Le ministre des Affaires étrangères Vishnu Lutchmeenaraidoo en compagnie de Kabir Ruhee à gauche et de Francis Chang Leng à l'extrême droite

DIPLOMATIE

Visite du directeur Afrique en Allemagne

Georg Schmidt, directeur Afrique du ministère des Affaires étrangères d'Allemagne, et Harald Gherig, ambassadeur allemand à Madagascar et Maurice, étaient en visite à Maurice cette semaine. Ils ne sont entretenus avec les dirigeants mauriciens et ont rendu une visite de courtoisie au secrétaire général de la COI, Hamada Madi, mardi dernier.

La présence des représentants de la diplomatie allemande dans l'île témoigne du regain d'intérêt de Berlin pour « *l'océan Indien dont l'environnement commercial et sécuritaire, y compris sur le plan écologique, est lié à l'Europe et à l'Allemagne* ». Durant la rencontre entre le secrétaire général de la COI et les diplomates allemands, les deux parties ont passé en revue la situation économique, sécuritaire et politique de la région, dont les prochaines élections présidentielles à Madagascar en 2018.

Le secrétaire général a rappelé le rôle joué par la COI dans le processus de sortie de crise de la Grande Île entre 2011 et 2013. Le directeur Afrique du ministère allemand des Affaires étrangères a souhaité que la COI, instrument régional de stabilité, puisse accompagner Madagascar dans la préparation de cette élection.

Cet entretien a également été l'occasion de souligner l'apport du Fonds européen de développement, auquel contribue activement l'Allemagne, et aux actions de coopération régionale pilotées par la COI. Le secrétaire général a appelé à une coopération directe entre l'Allemagne et la COI. Cet appel a été entendu avec intérêt par les représentants de Berlin. La coopération bilatérale pourrait notamment porter sur la lutte contre les effets du changement climatique, la sécurité maritime ou encore la formation. À cet égard, Georg Schmidt a fait savoir que l'Allemagne serait disposée à proposer des formations aux techniciens du développement de la région. La COI est prête à mettre sur pied un groupe de travail permettant de définir les meilleures complémentarités entre ses attentes et les champs d'action prioritaires de la politique de coopération allemande dans la région.

06 Septembre 2017

http://defimedia.info/pravind-jugnauth-felicite-la-mbc-pour-sa-nouvelle-emission-ou-demarche-nou-priorite

[Vidéo] Pravind Jugnauth félicite la MBC pour sa nouvelle émission « Ou démarche nou priorité »

PAR DEFIMEDIA.INFO . 1 COMMENTAIRE

Mieux répondre aux doléances des citoyens. Tel est l'objectif de la nouvelle émission qui sera bientôt lancée par la Mauritius Broadcasting Corporation (MBC), « Ou démarche nou priorité ». Intervenant lors du lancement du Citizen Support Corner dans les bureaux de poste au musée de la Poste, à Port-louis, ce mercredi 6 septembre, le Premier ministre Pravind Jugnauth a tenu à féliciter la MBC pour cette initiative. « Nous avons une vision. Nous avons tant de choses à accomplir. Avec l'introduction du Citizen Support Corner, le gouvernement comprendra mieux les attentes de la population afin de guider les citoyens dans la bonne direction », a affirmé le Premier Ministre. Le Citizen Support Corner fait suite au lancement du Citizen Support Portal le 28 avril. Ce système, a avancé Pravind Jugnauth, connaît un franc succès : « Nous avons eu plus de 10 000 requêtes dont la majeure partie a pu être réglée. Certaines requêtes n'ont pu être réglées mais les gens sont compréhensifs. » Selon le Premier ministre, « cette initiative est une preuve de (sa) détermination à mettre en place une plateforme pour que les citoyens communiquent avec le gouvernement. C'est un partenariat entre les citoyens et le gouvernement ». Lors de son discours, Pravind Jugnauth a aussi salué Mauritius Telecom, notamment pour l'installation d'un câble régional à très haut débit dans le cadre du projet METIS piloté par la Commission de l'océan Indien, ainsi que pour des projets avec le port, l'aéroport et le métro qui verront le jour. «Maurice sera utilisé comme plateforme pour l'Afrique et l'Asie afin d'attirer les investisseurs pour le développement économique du pays », a affirmé le Premier ministre. Il a toutefois ajouté qu'il faut trouver un équilibre entre le développement économique et social. Pravind Jugnauth a ainsi rappelé qu'une « Negative Income Tax » sera introduite et coûtera Rs 1,3 milliards à l'Etat.

Fabrice Jaulim/Preity Ramessur-Bhoyroo

YouTube

https://www.youtube.com/watch?v=dQpZ17Pd51g

COI et ses Projets

Coopération

07 Septembre 2017

http://www.commissionoceanindien.org/accueil/

Communiqué de presse

Entretiens du Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien avec les autorités de l'Union européenne

Ebène, le 7 septembre 2017 – Hamada Madi, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI), s'est rendu les 6 et 7 septembre à Bruxelles pour des entretiens de haut niveau avec l'Union européenne. Avec la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure, il a été question de la sécurité, de la stabilité et du développement durable de l'Indianocéanie pour les intérêts de nos pays insulaires comme pour ceux de l'Europe. La relation bilatérale entre la COI et l'Union européenne, premier partenaire de notre organisation régionale, a également fait l'objet de discussions dans la perspective d'en accroître encore l'intensité et la qualité dans un esprit partenarial de respect mutuel. L'Union européenne a annoncé qu'elle solliciterait bientôt le bénéfice du statut d'observateur auprès de la COI.

Avec Christian Leffler, Secrétaire général adjoint du Service diplomatique européen, et Koen Vervaeke, directeur Afrique, Hamada Madi a constaté l'étroite convergence de vues qui unit Bruxelles et la COI sur les grandes questions de sécurité, d'équilibre régional, de climat et de gouvernance. Evoquant les futures échéances électorales à Madagascar, les responsables de la diplomatie européenne ont rappelé leur attachement à des élections inclusives. Le Secrétaire général de la COI s'est également réjoui de la volonté de ses partenaires d'une meilleure prise en compte des organisations régionales dans le dialogue global Union européenne-Afrique. La COI sera observateur au prochain sommet UE/UA de novembre à Abidjan. La future relation de l'Union européenne avec les pays ACP a également été longuement abordée avec une volonté de réfléchir en priorité aux questions stratégiques induites par la fin des Accords de Cotonou en 2020. Alors que Bruxelles en est aujourd'hui au stade de la réflexion, le Secrétaire général s'est fait l'avocat d'une prise en compte spécifique des Etats insulaires dans la prochaine architecture de co-développement UE/pays du Sud.

Au Cabinet du Commissaire à l'environnement, aux affaires maritimes et à la pêche, le Secrétaire général a annoncé la participation de la COI à la prochaine Conférence internationale sur les océans qui se tiendra à Malte. Cette nouvelle a été chaleureusement accueillie au moment où Bruxelles affirme vouloir mieux prendre en compte les enjeux maritimes de l'océan Indien. Hamada Madi a également mis l'accent sur la nécessité de maintenir un niveau de capacité de réaction suffisant face aux activités criminelles et à la piraterie maritime dont les causes profondes n'ont pas été traitées. Il a souligné l'importance du phénomène de la pêche illégale et non réglementée qui pose un problème majeur pour la soutenabilité des pêches mais aussi de la biodiversité de l'Indianocéanie. A cet égard, la question du futur du financement du Programme régional de surveillance des pêches (PRSP) a été abordée comme l'un des enjeux d'un meilleur équilibre à trouver avec l'Union européenne dans la répartition des bénéfices des pêches et notamment de l'activité thonière.

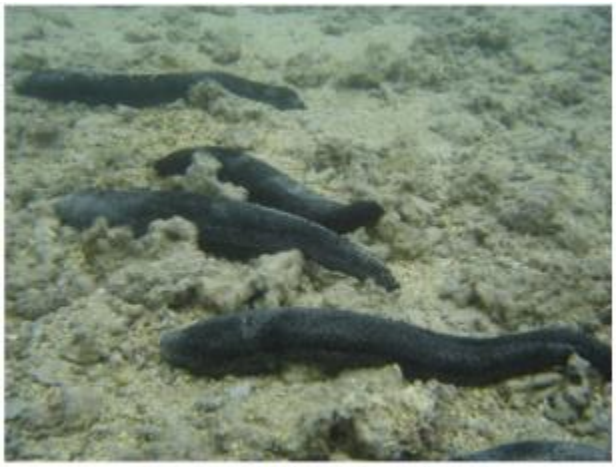
Le Secrétaire général de la COI s'est également entretenu avec Stefano Manservisi, directeur général de la coopération et du développement de l'Union européenne qui a souligné que la COI constituait « un ensemble régional parfaitement cohérent qui nous oblige à travailler plus encore ensemble ». Les deux responsables ont passé en revue les principaux points à l'agenda de la coopération bilatérale. Une analyse de l'importance des projets menés par la COI sur la totalité des enveloppes de coopération de l'Union européenne a été faite et de nouveaux espaces concrets de dialogue et d'échanges ont été aménagés entre la COI et Bruxelles.

01 Septembre 2017

http://www.zinfos974.com/Un-boutre-malgache-en-infraction-de-peche-de-concombres-de-mer_a118470.html

Un boutre malgache en infraction de pêche de concombres de mer





Un exemple d'Holothuria leucospilota

Le 28 août 2017 à 09h20 locale, le patrouilleur des affaires maritimes OSIRIS en mission de contrôle régional des pêches au profit de la commission de l'océan Indien et sous le contrôle opérationnel du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Réunion, a procédé au contrôle du boutre malgache, le Randre Cervice, sur le banc du Geyser dans la zone économique exclusive française des Glorieuses (Nord de Madagascar).

Le navire était en action de pêche d'holothuries (concombres de mer) sans autorisation et sans avoir signalé son entrée dans les eaux sous juridiction française (Terres australes et antarctiques françaises - TAAF).

Le matériel et le produit de la pêche ont été saisis sur décision du directeur de la mer Sud océan Indien. Le matériel saisi comportait en particulier 110 Kg d'holothuries éviscérées et salées, 1 compresseur, 8 paires de palmes, 1 tuba, 6 gilets de stabilisation, 5 masques de plongée, 3 détendeurs et 14 blocs de plongée.

Cette mission régionale de contrôle des pêches, ayant un objectif de protection de l'environnement marin est co-financée par l'Agence française pour la biodiversité et par des fonds européens (Inter-Reg).

L'OSIRIS embarquait à cette occasion des inspecteurs des pêches français (dont la directrice adjointe du Parc naturel marin des Glorieuses), malgaches, seychellois, comoriens et mozambicains. Ces contrôles

participent à la protection du Parc marin et à la lutte contre la pêche illicite dans les zones économiques exclusives des pays de la commission de l'océan Indien.

clicanoo.re

https://www.clicanoo.re/Faits-Divers/Article/2017/09/03/Un-boutre-malgache-en-infraction-de-peche-dans-les-TAAF_488396

Foire international de l'agriculture – De l'agriculture familiale à l'industrielle



06.09.2017 | 8:33 Actualités, alaune, Economie 0

La grande rencontre entre les acteurs agricoles et les investisseurs veut se démar-quer par les approches de professionnalisation de l'agriculture familiale.

Plus officielle. La présence de l'équipe du ministère de l'Agriculture et de l'élevage conduite par son ministre Rivo Rakotovao, à la conférence de presse d'hier à l'hôtel Le Louvre a confirmé la tenue prochaine de la foire internationale de l'Agriculture-Agribusiness, Agro-alimentaire (FIA). Une grande première qui se tiendra au parc Forello Expo Tanjombato. Un autre point de presse a en effet, déjà eu lieu le 27 juillet, tenu par l'agence Première Ligne, agence de communication organisatrice de l'événement. La foire sera d'autant plus mobilisatrice, et se déroulera sous le haut patronage du président de la République afin de marquer « la qualité hautement stratégique conditionnant l'avenir du pays ».

L'objectif, les tenants et aboutissants de l'organisation de cette foire qui se tiendra du 14 au 17 septembre ont été expliqués entre au-tres, hier devant des représentants de ministères, du secteur privé, de la FAO, d'ONG et de la presse.

Les ministères de l'Industrie et du secteur privé, celui du Commerce et de la consommation, le ministère des Ressources halieutiques et de la pêche, de l'Environ-nement, de l'écologie et des forêts en effet, participeront massivement à cette grande rencontre en tenant des conférences et des expositions sur leurs activités. « Cette foire nous permettra en premier lieu de savoir où nous en sommes dans le domaine de l'Agriculture, de booster l'agriculture familiale et aussi une occasion pour faire rencontrer aux paysans les marchés potentiels, locaux, régionaux et internationaux », précise Rivo Rakotovao.

Investisseurs

Le représentant de la FAO pour Madagascar, Comores et Seychelles, Talla Takoukam a indiqué à cette conférence de presse d'hier quant à lui, qu'il est grand temps de trouver des partenaires et investisseurs. « Le domaine de l'agriculture et de l'élevage à Madagascar peut être un secteur porteur intéressant les partenaires financiers », a-t-il proposé. « Douze firmes internationales seront représentées à cette foire, prêtes à conclure avec la partie malgache, car nous entamons une forte médiatisation au niveau régional et international », apprend-on de l'agence Première ligne. « L'essentiel n'est pas de transformer l'agriculture familiale, qui occupe la grande majorité des exploitations agricoles, en agriculture industrielle mais d'améliorer l'agriculture familiale en la soutenant dans les politiques agricoles, environnementales et sociales, pour qu'elles avancent petit à petit vers le stade industriel », insiste le ministre de l'Agriculture et de l'élevage. Celle-ci est orientée vers la production pour l'autoconsommation, puisqu'environ 75% de la production vivrière des ménages ruraux est autoconsommée.

Une rencontre présidentielle avec les acteurs du développement rural, des conférences sur l'entreprenariat agricole, l'industrialisation rurale, la résilience au changement climatique, les opportunités de marché de produits de la pêche, les tranoben'ny Tantsaha et les coopératives pour la valorisation de la filière zébu complèteront entre autres les diverses réflexions sur les plans d'actions et indicateurs de performance pour que Mada-gascar ne reste pas au stade de terre d'avenir mais devienne un pays prospère.

Mirana Ihariliva

actualité Seychelles

Capitaliser sur le potentiel de la mariculture

Le gouvernement seychellois envisage la possibilité de développer à grande échelle l'aquaculture marine ou la mariculture. La mariculture se réfère à la culture d'espèces marines dans des enclos marins ou suspendue dans une colonne d'eau ou dans des systèmes terrestres, tels que des étangs ou des chars.

Le concept n'est pas nouveau aux Seychelles. En 1989, l'Island Development Company et le Seychelles Marketing Board avaient installé une ferme de crevettes sur la plus grande île coralline des Seychelles, Coetivy. La ferme cultivait spécifiquement la crevette du tigre noir, réputée à travers le monde pour son goût exquis. En 2009, l'opération a été abandonnée en raison de contraintes financières. Il existe également une ferme d'huîtres perlées noires actuellement opérationnelle sur Praslin, la deuxième île la plus peuplée des Seychelles. Créée en 1995, cette ferme produit l'huître à lèvres noires et l'huître ailée pour le marché de la joaillerie.



Une production annuelle de 20 000 à 50 000 tonnes

Dans le cadre de leur nouvelle stratégie, les autorités seychelloises ont identifié quatre espèces de poissons à l'ailette pour le projet pilote. Ils incluent le mérou brun marbré, l'émeraglisseur rouge emblématique, le parangon de mangrove et le pompano à bec noir. Le poisson produit sera presque exclusivement destiné à l'exportation. L'on s'attend à une production entre 20 000 et 50 000 tonnes par an.

L'aquaculture comporte plusieurs avantages. Elle permet, entre autres, de réduire la pression exercée sur les stocks de poisson sauvage. Avec la demande croissante de fruits de mer dans le monde, l'aquaculture permet, par ailleurs, un approvisionnement en nourriture continue. Elle sera particulièrement utile lors de la mousson sud-est aux Seychelles, où les stocks de poisson sont limités en raison de la mer agitée.

Ecosystème marin : Les mangroves à l'honneur durant ce mois de septembre



Forêt sèche et mangrove d'Antrema (photo : C.-A. Gauthier).

Madagascar concentre la plus grande superficie de mangroves de l'Océan Indien occidental, à raison de 330.000 ha. L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) les mettra à l'honneur durant l'évènement « IRD-70 ans de coopération scientifique à Madagascar » ; dont le point focal se déroulera à Mahajanga du 11 au 20 septembre.

Mahajanga a été choisi en raison de sa situation privilégiée en matière de mangroves. La Cité des Fleurs se trouve en effet en plein cœur de la plus grande mangrove de l'Ile Rouge. Deux évènements scientifiques de dimension régionale y seront donc organisés. D'une part, l'Ecole thématique régionale francophone « DYnamique et GEstion de la Mangrove dans les îles de l'Océan Indien occidental » (DYGEM) du 11 au 16 septembre.

Cette école DYGEM se tiendra sur Katsepy, plus précisément dans la nouvelle aire protégée d'Antrema, classée récemment site Ramsar (zone humide d'importance internationale). D'autre part, le premier Colloque régional francophone « Les mangroves des îles de l'Océan Indien occidental : dynamiques, pressions, gestions (MOIO) » du 18 au 20 septembre ; qui se tiendra dans la capitale du Boeny.

Objectifs. Ces deux évènements convergent tous vers un objectif global, une mobilisation massive autour de l'importance des mangroves, autant du point de vue social, qu'écologique et économique. Une frange humaine non négligeable dépend en effet des « ala honko », bien que leur perception de cette importance et de cette dépendance soit encore confuse. De plus d'un point de vue écologique, les mangroves contribuent largement à la lutte contre le changement climatique et la sauvegarde de l'écosystème du littoral.

Par ailleurs d'un point de vue économique, les mangroves représentent un point d'attraction majeur de l'éco-tourisme ; en plus d'être un lieu privilégié de reproduction pour les crevettes et les crabes, des ressources halieutiques à fort rendement économique. L'école DYGEM, comme le colloque MOIO

feront intervenir les meilleurs experts dans le domaine des mangroves et d'autres domaines scientifiques corollaires, mais aussi de jeunes universitaires de niveau avancé, des communicateurs, des leaders publics et des opérateurs économiques, pour une approche transversale et un impact plus conséquent.

Luz R.R

lexpress.mu

06 Septembre 2017

https://www.lexpress.mu/article/315629/nadeem-nazurally-tout-ce-qui-pollue-sur-terre-finira-dans-mer

Nadeem Nazurally: «Tout ce qui pollue sur la terre finira dans la mer»



Nadeem Nazurally, président d'Ecomode Society

Nadeem Nazurally, chargé de cours à l'université de Maurice, voue une passion à la biodiversité marine. Il passe le plus clair de son temps professionnel à faire des recherches sur la conservation marine et l'aquaculture. Son temps libre est dédié à Ecomode Society, qu'il préside. Cette association fait partie des équipes à la base de la suspension de la pêche à l'ourite.

Comment est née Ecomode Society ?
Nous étions 11 étudiants, de groupes d'âges différents, et d'autres qui travaillaient déjà. Nous avions tous envie de faire quelque chose. Nous nous sommes demandé pourquoi ne pas créer une association et travailler sur la conservation de la biodiversité, comment gérer les déchets, et moi j'y ai ajouté un aspect de conservation marine. Nous avons formé l'association en octobre 2012. Malheureusement, avec les obligations des cours et du travail, nous n'étions pas aussi actifs que nous le voulions. Nous travaillons sur des petites campagnes de nettoyage et de sensibilisation.

À quel moment Ecomode Society a-t-elle eu plus de travail ?
Nous avons fait de la recherche pendant presque deux ans, et en 2015 l'association a un peu ralenti. Mais en 2016, avec l'arrêt de la pêche à l'ourite décidé par le gouvernement, nous nous rendons un peu plus visible. J'ai soumis une proposition, qui a été approuvée par la Global Environment Facility et financée par l'United Nations Development Program. Nous avons participé aux campagnes de sensibilisation sur l'arrêt de la pêche à l'ourite. Nous avons travaillé en collaboration avec la Mauritius Marine Conservation Society et Reef Conservation. Nous avons travaillé ensemble parce que c'est ce en quoi je crois. La collaboration est importante. Nous travaillons vers un objectif que seul, nous ne pouvons atteindre. Encore moins par rapport à la conservation. J'ai rassemblé une équipe de jeunes qui cherchaient à avoir de l'expérience. Je leur ai laissé mener le programme à bon port avec leur propre travail et cela a été un succès. Cette année, nous participons encore au programme de l'arrêt de la pêche à l'ourite.

Vous parlez d'une équipe de jeunes. Représentent-ils la majeure partie de l'association ?
Nous avons environ une trentaine de membres jeunes dans l'association, mais quand nous organisons des campagnes de nettoyage, par exemple, rapidement on en voit beaucoup plus se joindre à nous. Je suis débordé de travail à mon poste, et je n'ai souvent pas le temps. Mais ces jeunes sont motivés pour faire le travail. Que ce soit ceux en deuxième année ou les diplômés. Certains viennent pour avoir une expérience professionnelle, ou bien pour meubler leur temps libre. Nous essayons de rémunérer ceux qui travaillent avec nous, ce n'est pas une somme importante mais raisonnable. Ces jeunes, je m'en fais de plus en plus la remarque, ont vraiment envie de garder le pays propre.

Et ils ont les mains libres ?
En partie. Je les supervise mais ils viennent de l'avant avec leurs propres idées, souvent novatrices, avec leur propre vision. Ils font des propositions et je les aide. En général, il y a plusieurs choses qu'ils font par eux-mêmes et ils organisent tous. Ils vont même chercher leurs propres fonds et sponsors.

Pourquoi donner tant de temps à l'associatif ?
Cela m'aide à acquérir de l'expérience avec les autres organisations non gouvernementales (ONG) et les jobs que j'ai eus. Faire partie d'ONG et des associations m'a sorti de mon contexte purement académique. Cela m'a permis d'avoir de l'expérience sur le marché du travail. Où ce que je sais doit être appliqué et pas seulement l'aspect théorique. C'est un bonus pour les jeunes.

En tant que personne engagée, êtes-vous gêné par la façon dont les Mauriciens traitent leur lagon ?
Le vrai problème c'est que les gens ne comprennent pas l'impact que cela a quand ils polluent. Prenons l'exemple du plastique. Les sacs sont interdits à Maurice mais on en trouve encore ; puis, il y a les assiettes et les gobelets. Les gens se débarrassent de tout n'importe comment et cela finit par se retrouver dans la mer. Il faut plus de travail de sensibilisation. Les gens ne se rendent pas compte du nombre d'années qu'il faut avant que le plastique ne se désagrège, mais il ne disparaît jamais de l'environnement. Tout ce qui pollue sur la terre finira en mer.

Et la protection du lagon ?
Il y a plusieurs projets à long terme en cours, dont la plantation de corail mais il ne faut pas s'arrêter là. Il faut aller plus loin et trouver la solution au problème. Sinon, tout le travail réalisé le sera pour rien. Le souci c'est que la dégradation prend une seconde mais la réhabilitation prend du temps et beaucoup d'argent.

Algoculture : une alternative à la pêche

Par Les Nouvelles sur 06/09/2017

Sur le littoral Mahafaly, dans le Sud-ouest de l'île, où la plupart des gens sont des pêcheurs, l'algoculture devient une alternative à la pêche. Le nombre de ménages cultivant des algues a augmenté de 22 à 35 au cours des six derniers mois, dans le cadre de l'initiative du WWF visant à vulgariser l'algoculture comme source de revenus durable pour les communautés.

La technique d'algoculteur est assez simple, selon Christophe, un algoculteur d'Ankilimionga, Après avoir attaché les algues sur une ligne, on submerge le tout. Et les algues peuvent être récoltées après 40 jours. Maintenant, Christophe possède 120 lignes d'algues, qu'il récolte deux ou trois fois par mois.

Les algues récoltées sont vendues à Copefrito, une société basée à Toliara avant d'être exportées à l'étranger. L'algue est un produit en demande croissante, elle possède une concentration plus élevée de carraghénane. Il est utilisé par exemple pour le dentifrice ou comme agent de gelée pour la nourriture.

Avantages environnementaux

L'algoculture, en plus d'être une alternative pour réduire la surpêche, présente des avantages environnementaux remarquables. La présence des algues contribue non seulement à la désacidification des eaux de mer en éliminant le carbone, mais aussi à créer un environnement sain dans lequel les crustacés se développent.

Dans toute la région, le WWF continue de donner des opportunités aux activités d'élevage d'algues à de nombreuses autres familles comme Christophe, avec l'espoir que les communautés locales deviennent les bâtisseurs d'un avenir plus convenable et plus avantageux pour leurs enfants.

Arh.

La Gazette des Comores

04 Septembre 2017

http://lagazettedescomores.com/index.php?id=1779

Développement durable / Les Comores se dotent d'un plan d'action en gestion de l'eau

04/09/2017 admin



Le ministère de la production a validé la semaine dernière le plan national sur la gestion intégrée de l'eau aux Comores. Il a comme objectif d'asseoir un cadre de collaboration et de mise en œuvre des réformes politiques et législatives, institutionnelles et économiques en vue d'aboutir à la gestion durable des ressources en eau et d'appuyer le développement socio-économique du pays.

Les secteurs associés à la gestion de l'eau dans notre pays étaient tous réunis jeudi et vendredi dernier pour valider le plan d'action national sur la gestion intégrée de l'eau. Le plan GIRE pour les Comores repose sur l'efficience économique, l'équité sociale et la préservation environnementale. Il a pour objectif d'asseoir un cadre national de collaboration et de mise en œuvre des réformes politiques et législatives, institutionnelles et économiques, en vue d'aboutir à la gestion durable des ressources en eau et d'appuyer le développement socio-économique du pays.

Sa finalité sera d'aider le gouvernement à atteindre sa vision du secteur de l'eau et assainissement qui consiste à asseoir d'ici 2030, un système de gestion du secteur performant, accessible et équitable. « La situation actuelle de la gestion des ressources en eau aux Comores laisse présager des faiblesses qui constituent une entrave dans l'atteinte d'une gestion équitable et efficiente. Ce plan va permettre d'avoir un système de gestion du secteur performant, accessible et équitable et capable de satisfaire les besoins des populations en matière d'eau potable et d'assainissement, en particulier les couches les plus vulnérables », fait savoir le professeur Rapahel Tsimmanga.

Le GIRE repose sur quatre axes prioritaires à savoir l'évaluation et suivi des ressources en eau, la gouvernance du secteur de l'eau, la gestion des ressources en eau et la mobilisation et l'exploitation des ressources en eau. Dans l'ensemble, le plan d'action comporte 62 interventions nécessaires à la mise en œuvre du plan GIRE aux Comores. La plus grande proportion en termes d'axes stratégiques est allouée au suivi et évaluation (33,8%), suivi de mobilisation et exploitation (24,2%), gestion (22,6%) et la gouvernance (19,4%). En termes de piliers GIRE, les interventions relatives à l'efficience économique prédominent (38,8%), suivies de la préservation environnementale (32,3%) et de l'équité sociale (29%). « Le calendrier de mise en œuvre tient compte du cycle de 12 ans et a pour cible l'horizon 2030, qui traduit la vision du gouvernement d'asseoir un système de gestion du secteur performant et accessible », annonce-t-il.

De son côté, le consultant du GIRE appelle à une prise de conscience des personnes concernées sur le secteur. « La balle est actuellement dans notre camps. Le GIRE est perçu comme un outil pour nous orienter vers les années à venir. Toutes les couches doivent prendre leurs responsabilités pour qu'on arrive aux objectifs escomptés », avance le Dr Ouledi. Le calendrier est subdivisé en trois phases de 4 ans chacune, dont la première commence de 2018 à 2021, la deuxième de 2022 à 2025 et la troisième de 2026 à 2029. La dernière année du cycle consiste au bouclage et à la revue globale du plan pour des orientations futures de développement durable.

Mohamed Youssouf

Centres d'Intérêts

Développement Durable

08 Septembre 2017

http://www.lasentinelle.mu/



business flies Réunion

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'humain au cœur de l'environnement

Après la semaine européenne du développement durable qui s'est tenue du 30 mai au 5 juin, de nombreuses actions ont été menées dans différents secteurs concernés par le développement durable à La Réunion. Le recyclage des déchets, la valorisation de l'environnement et le développement de l'économie sociale et solidaire sont aujourd'hui des axes importants de notre société. Tour d'horizon d'un secteur qui a le vent en poupe.

Anne SEVRIN

L'ÎLE DE La Réunion a toujours fait figure de bonne élève en termes de recyclage. Entre 2005 et 2013, l'île se place dans le top 5 des départements français ayant connu la plus forte évolution du taux de recyclage (augmentation de 30,28 points). Le développement durable y a donc une grande importance. En lien avec les accords de Paris sur le climat approuvés par 195 délégations en décembre 2015, ces secteurs sont mis en avant. Le développement durable se traduit donc aujourd'hui par le besoin de transition et de changement pour la planète de vivre dans un monde dont les trois piliers seraient l'efficacité économique, l'équité sociale et la qualité environnementale.

Quatre principes fondamentaux régissent cette pensée : le principe de responsabilité pour que celui qui abîme, dégrade ou pollue, répare ; le principe de participation de chacun afin d'assurer la réussite de projets durables ; le principe de précaution dans les décisions afin de ne pas causer de catastrophes quand on sait qu'il existe des risques pour la santé ou l'environnement ; et le principe de solidarité entre les pays, entre les peuples, entre les générations, et entre les membres d'une société.

Sur notre île, chaque habitant produit plus de 600 kg de déchets ménagers par an. En 2015, La Réunion s'est hissée en tête des départements d'Outre-Mer recyclant le plus, avec près de 23 kg d'emballages ménagers triés par habitant. De nombreuses collectivités et entreprises participent à la collecte et au tri des déchets sur l'île. Eco-systèmes, acteur majeur de la filière de recyclage à La Réunion, a collecté l'équivalent de 377 525 anciens équipements électriques et électroniques à La Réunion sur l'année 2016. L'équivalent de 7,9 kg par habitant a ainsi été recyclé même si ce chiffre reste en dessous de la moyenne nationale qui s'élève à 10 kg par habitant. En effet, selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), le taux de collecte dans les Départements et Régions d'Outre-Mer, plus faible qu'en métropole, est dû à plusieurs facteurs : pratique de la livraison à domicile avec reprise de l'ancien matériel peu habituelle, dispositifs de collecte chez les distributeurs et déchèteries peu développés, vols et vandalisme aux points de collecte existants.

5 À 11 % DES APPAREILS ÉQUIPANT LES FOYERS INUTILISÉS

Face à ces enjeux, l'ADEME préconise plusieurs pistes d'action telles que le développement de points de collecte chez les distributeurs même sans vente de nouveaux produits, l'implantation d'activités de réemploi et de recyclage via des réseaux ou encore le remploi des équipements provenant des administrations. L'implantation d'unités de traitement à la Réunion, permettant d'éviter d'envoyer les DEEE en métropole, est donc un facteur de développement de la filière dans les DROM.

La collecte et le recyclage des anciens appareils électriques à l'échelle nationale sont de 10 kg/habitant. Ainsi, la région ne se situe pas encore à la moyenne nationale. Parmi les anciens appareils collectés et recyclés, figurent les gros électroménagers (appareils de froid, de lavage, de cuisson et de chauffage), les écrans (TV et ordinateurs) ainsi que les petits appareils électriques. Tous fonctionnent à pile, sur batterie ou sur secteur, et sont en moyenne recyclés à 80 %, dès lors qu'ils sont pris en charge par la filière de recyclage française agréée.

Pour atteindre en 2020 l'objectif de 14 kg d'appareils électriques collectés par habitant, Eco-systèmes s'intéresse de près au gisement «dormant». Eco-systèmes mène depuis trois ans différentes études pour évaluer «qui sont les stockeurs, combien d'appareils ils détiennent, et quels sont les équipements qui rejoindront demain les unités de recyclage». D'après une étude réalisée en 2015 par la filière de recyclage sur le parc d'appareils auprès de 1 500 foyers, on observe que les foyers sont équipés d'une certaine d'équipements en moyenne, dont 5 à 11 sont déclarés inutilisés.

Ces informations permettent à Eco-systèmes d'optimiser et d'adapter les solutions opérationnelles de collecte pour faire sortir des maisons le stock d'appareils gardés inutilement. Par ailleurs, la connaissance des gisements futurs confirme la nécessité de pérenniser en France et dans les territoires un outil industriel performant pour un recyclage de qualité. Ainsi, nombre de programmes sont mis en place tout au long de l'année afin de développer la filière et de sensibiliser la population.

Grâce à son programme Reduc'Light, la structure Objectif EcoEnergie a fourni gratuitement 48 255 foyers français d'ampoules LED. Leur consommation de 10 watts permet de réaliser 80 % d'économies d'énergie sur le poste éclairage et offre une meilleure luminosité. Dans les DOM-TOM (Réunion, Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Guadeloupe, Mayotte), 390 ménages ont reçu leur kit de 5 ampoules LED, soit 1 800 ampoules distribuées. Malgré des chiffres en hausse depuis le début des opérations, en mars 2016, le nombre de foyers éligibles est encore bien en dessous du nombre d'inscrits.

business flies Réunion

Cependant, l'insularité et la taille de notre territoire donnent à la gestion des déchets de forts enjeux, notamment en termes de réduction des déchets à la source, de structuration des filières et de sensibilisation des populations. Selon l'AGORAH (Agence d'Urbanisme de La Réunion) qui pilote l'Observatoire Réunionnais des Déchets, la problématique la plus prépondérante à court terme concerne le traitement des déchets du territoire. En effet, hormis les deux sites d'enfouissement réunionnais actuels (installations de stockage des déchets non dangereux de Saint-Pierre et de Sainte-Suzanne) qui sont proches de la saturation, il convient de doter rapidement l'île d'installations complémentaires qui permettront d'accroître la valorisation des déchets. Notons que depuis sa création en 1997, le centre d'enfouissement de la rivière Saint-Etienne, sur la côte ouest, a stocké plus de 2 millions de tonnes de déchets.

Le principe de solidarité couplé à celui du développement durable a permis le développement du concept d'économie sociale et solidaire (ESS). Elle désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'affectation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est prohibé et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

LIMITER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'ESS emploie 2,4 millions de salariés en France, soit 12,8% de l'emploi privé, selon le bilan 2016 de l'emploi dans l'économie sociale publié par Recherches et solidarités en juin 2017. Les effectifs les plus importants évoluent dans le milieu associatif (77 %). À La Réunion, c'est la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) qui participe à la défense de la place de l'individu en redonnant du sens à l'activité économique par le développement de la solidarité, de la démocratie, de l'engagement citoyen et du bénévolat.

L'économie sociale dans le secteur de l'environnement permet de satisfaire des besoins essentiels humains de logement, d'alimentation, de santé et d'éducation en réduisant les inégalités entre les individus, en travaillant pour la préservation des ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant les impacts environnementaux. Ces grands axes sont le fondement de cette nouvelle économie qui a pour objectif d'assurer une gestion saine et durable sans préjudice pour l'environnement et pour l'homme. Comme CYCLÉA, Ti Tang Récup, SPL Énergies Réunion ou SUEZ Recyclage et Valorisation Réunion, les institutions et les entreprises sont de plus en plus nombreuses à prendre en considération ces axes dans leur développement afin de répondre à ces problématiques et ces enjeux.

Chaque année, la semaine européenne du développement (SEDD) durable met en avant des actions en lien avec la santé de notre planète. Cette quatrième édition de la SEDD soutenue par l'Organisation des nations unies met en place 17 Objectifs de développement durable, issus de l'Agenda 2030 adopté par les Nations unies, ils portent des défis qui permettront d'améliorer la vie des populations partout dans le monde et de construire un futur meilleur :

1. **Pas de pauvreté**
2. **Faim « zéro »**
3. **Bonne santé et bien-être**
4. **Éducation de qualité**
5. **Égalité des sexes**
6. **Eau propre et assainissement**
7. **Énergie propre et d'un coût abordable**
8. **Travail décent et croissance économique**
9. **Industrie, innovation et infrastructure**
10. **Inégalités réduites**
11. **Villes et communautés durables**
12. **Consommation et production responsables**
13. **Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques**
14. **Vie aquatique**
15. **Vie terrestre**
16. **Paix, justice et institutions efficaces**
17. **Partenariats pour la réalisation des objectifs**

Secteur minier : la gestion des investissements en question

Par Les Nouvelles sur 01/09/2017

Les trois jours d'atelier sur le lancement du processus Vision minière africaine (VMA) à Madagascar et le concept de l'économie bleue se sont clôturés hier. La valorisation des deux secteurs pour plus de retombées sur l'économie du pays a été abordée durant cette rencontre. Pour la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) qui a organisé l'atelier avec le ministre des Mines et du pétrole, Madagascar devrait savoir comment gérer les investissements dans le pays. «*Il est évident que Madagascar regorge d'importantes ressources minières et maritimes. Il est également nécessaire d'avoir une stratégie sur le moyen d'attirer les investisseurs et la gestion des investissements dans le pays*», a fait savoir le représentant de la CEA.

Par ailleurs, une feuille de route a été rédigée à l'issue de l'atelier. La définition des secteurs porteurs, les étapes à suivre pour leur valorisation et les ressources financières nécessaires ainsi que la stratégie et la politique concernant l'économie bleue sont les principaux points abordés. «*Une convoitise croissante pour les ressources maritimes et minières est constatée à Madagascar. Plusieurs paramètres sont toutefois à considérer dans le contexte actuel*», a avancé le ministre Ying Vah Zafilahy. Concernant la promotion de l'économie bleue à Madagascar, le ministre de préciser que «*L'heure est encore à l'étude géologique et à l'évaluation des ressources du pays. Bien que plusieurs investisseurs s'intéressent à Madagascar*».

Riana R.

Témoignages

02 Septembre 2017

http://www.temoignages.re/developpement/changement-climatique/le-role-crucial-des-femmes,90514

Changement climatique : Le rôle crucial des femmes - Le capitalisme est incompatible avec la survie de la planète



Les femmes sont fortement impliquées dans les mobilisations pour l'environnement.

Voici la dernière partie de l'article paru dans l'Humanité du 28 août et rendant compte d'un colloque organisé le 27 mars dernier au Parlement européen par la Gauche Unitaire Européenne portant sur le rôle du capitalisme dans la crise environnementale. Après avoir démontré que ce mode de production est le responsable du changement climatique et des atteintes à l'environnement, ce colloque a étudié quelles sont les alternatives possibles (voir Témoignages des 30 et 31 août et du 1er septembre 2017). Il conclut en mettant en évidence le rôle important des femmes.

De nombreux analystes soulignent également comme un point central, le rôle des femmes dans le combat écologique et social. Il ne s'agit pas de dire qu'il est bien que les femmes y participent à égalité avec les hommes (l'égalité homme-femme est un leitmotiv consensuel de nos sociétés, en général jamais respecté), mais bien de repérer l'apport spécifique, déterminant et innovateur des femmes, en tant que femmes, dans les nouvelles formes de combat.

La députée italienne Eleonora Forenza (GUE-GVN) voit dans les mobilisations qui ont suivi la catastrophe de Seveso en juillet 1976, l'événement fondateur de cet éco-féminisme. « Ce sont les femmes qui ont joué un rôle essentiel en exigeant que soient menées des études médicales, car les femmes enceintes risquaient de donner naissance à des enfants malformés. Ce sont également elles qui ont lancé les premiers appels pour l'IVG en Italie. » (L'IVG a été légalisé en 1978, mais il est toujours très difficile de la faire appliquer, ndlr.)

Cet apport des femmes au combat écologique est également majeur pour Daniel Tanuro qui explique que « la place que le patriarcat donne aux femmes, leur procure une conscience particulière. » Il rappelle que 90 % de la production vivrière dans les pays du Sud est assurée par des femmes, faisant d'elles le fer de lance de tous les combats actuels liés à l'agriculture, à la propriété de la terre, aux pollutions ou au climat.

Légine pour tous : Objectif de mise en oeuvre grandeur nature pour 2017/2018



Une répartition en quotas d'une première partie du Total Admissible de Captures (TAC) de 3.500 tonnes a été attribuée ce 31 aout 2017 au profit des armements historiques regroupés au sein du Syndicat des Armements Réunionnais de Palangriers Congélateurs (SARPC) pour la campagne 2017-2018 de pêche à la légine.

Le SARPC se félicite de cette décision lui permettant de débuter la campagne de pêche et de confirmer malgré la baisse du Total Admissible de Capture de 200 tonnes par rapport à la saison de pêche précédente (et donc des quotas), son engagement à soutenir la pêche artisanale réunionnaise à travers le programme "Légine pour tous". Grâce à ce programme mis en œuvre par l'intermédiaire du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de La Réunion au profit de tous les pêcheurs artisans sans exception, les armements historiques du SARPC ouvrent une nouvelle ère pour la filière pêche de l'île en confortant les savoir- faire, les capacités d'innovation et le tissu social autour de l'essor de la pêche artisanale, grâce à la mobilisation annuelle, toutes sources de financement confondues, de plus d'un million d'euros.

La filière pêche réunionnaise malgré ses nombreux atouts est soumise à de multiples contraintes qui la fragilise. La pêche artisanale, qui en est un pilier majeur pour la cohésion, la stabilité et le développement socio-économique de l'île de la Réunion est particulièrement touchée.

Le Syndicat des Armements Réunionnais de Palangriers Congélateurs (SARPC) a proposé dès 2016 puis concrétisé en juin 2017 le programme "Légine pour tous". Ce dispositif a déjà bénéficié au secteur de la pêche artisanale. Dans le cadre d'une convention avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM), 50 000 euros ont été versés par les membres du SARPC pour mener des actions concrètes.

Quels que soient les aléas de la pêche, de la commercialisation et ce malgré la baisse du Total Admissible de Captures pour la saison de pêche à venir,

dans les conditions actuelles de répartition des quotas, le SARPC souhaite que son programme "Légine pour tous" soit mis en place dans son ensemble et réitère notamment son engagement à reverser, dans le courant de la campagne, 350 000 euros au CRPMEM. Ces fonds seront affectés à différentes actions pour faciliter l'accès à la ressource, améliorer les équipements portuaires, aider les jeunes pêcheurs à s'installer, et mieux protéger l'ensemble des pêcheurs artisans, sans en oublier un seul.

Grâce à l'effet de levier lié aux subventions publiques régionales, nationales et européennes, c'est plus d'un million d'euros par an qui seront désormais disponibles pour soutenir la pêche artisanale réunionnaise.

L'usage de ces fonds sera, en toute transparence, soumis au contrôle des services de l'Etat conformément aux dispositions du code rural et de la pêche maritime. Ces services pourront rendre compte de la réalisation et de l'avancement des programmes financés.

Elaboré pour garantir la durabilité écologique, sociale et économique de la filière, le programme « Légine pour tous » est la seule initiative à ce jour conçue de manière *"intégrée"*, reposant sur une vision globale et à long terme de la pêche réunionnaise. Ambitieux mais réaliste, il repose sur la conviction profonde de ses initiateurs que c'est dans la complémentarité et la synergie entre les différentes familles qui composent le secteur de la pêche réunionnaise que se joue l'avenir de la pêche à la Réunion.

Industrie thonière

Maurice renouvelle sa demande pour une dérogation

8 000 tonnes. C'est le volume de thon hors océan Indien auquel les acteurs locaux de la filière de transformation souhaitent avoir accès. En cause : une pénurie dans les eaux de la zone océan Indien qui fait qu'à partir de fin septembre, les thoniers seychellois et européens arrêteront d'y pêcher. Ils n'approvisionneront donc plus les conserveries de la région durant les trois mois qui suivront.

Réagissant sur la question, la directrice de la Mauritius Export Association (Mexa), Lilowtee Rajmun, soutient que l'industrie du seafood, à Maurice, savait déjà en début d'année que le thon se ferait rare dans l'océan Indien. Raison pour laquelle, en mars, l'État a présenté une requête à l'Union européenne (UE), soit la possibilité, via une dérogation, d'avoir accès à 8 000 tonnes de thon pêchées ailleurs que dans la région. Cette requête a toutefois été rejetée en juillet.

Il faut savoir, par ailleurs, que Maurice a conclu un accord avec l'UE portant sur l'utilisation des poissons pris dans nos eaux, d'où le terme «*originating fish*». En fait, 90 % du thon transformé localement provient de l'océan Indien. Cet accord permet également à Maurice d'avoir un accès préférentiel sur le marché européen. Néanmoins, dans la conjoncture actuelle, précise la directrice de la Mexa, «*les bateaux seychellois et européens ne peuvent plus nous approvisionner en thon, de sorte qu'il faudra combler le fossé jusqu'en février 2018.*»

Selon Lilowtee Rajmun, il est important de faire comprendre à l'UE que la dérogation demandée n'est que temporaire. «*Dès janvier 2018, nous recommencerons à nous approvisionner auprès des bateaux seychellois et européens. Il est impératif que l'UE comprenne que l'Europe demeure un fournisseur historique pour le secteur du seafood* », observe-t-elle. En vue de prévenir une paralysie temporaire de la filière, la Mexa s'est adressée au ministère des Affaires étrangères. L'association souhaite, en effet, que l'État intervienne de nouveau auprès de l'UE, à Bruxelles, pour exposer les enjeux de la situation. Le but est de convaincre cette instance de revenir sur sa décision de juillet. «*Nous devons avoir une réponse dans les deux prochaines semaines*», s'inquiète la directrice de la Mexa.



Le thon se fait rare dans l'océan Indien

La situation est d'autant plus alarmante que si l'UE campe sur ses positions, Princes Tuna (Mauritius), la plus grande conserverie de la région, court le risque de devoir suspendre ses activités. Or, poursuit Lilowtee Rajmun, la fermeture temporaire de Princes Tuna «*constitue une menace pour l'industrie du seafood ; elle risque de s'effondrer complètement*». Et d'ajouter que plusieurs compagnies travaillent en étroite collaboration avec Princes Tuna (Mauritius). «*Nous risquons vraiment gros*», avertit-elle.

La contribution de Princes Tuna (Mauritius) aux exportations du pays est de 22 %, l'équivalent de 9 milliards de tonnes annuellement. Plus encore, si l'usine était contrainte de fermer ses portes temporairement, les revenus de près de 8 000 employés permanents en seraient affectés. La directrice de la Mexa se veut malgré tout rassurante en affirmant que l'administration de Princes Tuna (Mauritius) gère la situation.

La fermeture temporaire de Princes Tuna (Mauritius) n'est donc pas la meilleure option pour l'économie mauricienne. Les pertes qu'encourra l'entreprise au cas où elle devrait rester porte close durant trois mois sont évaluées à environ Rs 900 millions (coûts fixes et coûts de rapatriement).

Shareenah KALLA

Tourisme durable – Un concept encore à développer



Bien que la Grande île soit une destination reconnue pour sa biodiversité riche et authentique, y voyager sans nuire à l'environnement reste impossible.

Des efforts à déployer. À Madagascar, « le concept commence à prendre place. Néanmoins, des efforts demeurent à entreprendre pour appuyer son développement », à en croire Sylviane Rajerison, secrétaire exécutif au Comité Sectoriel Partenarial de Pilotage et de Coordination (CS2PC). À preuve, « la persistance des feux de brousse, l'exploitation abusive des ressources naturelles, comme les forêts de Mangrove qui, pourtant, figurent parmi les éléments majeurs du tourisme à Madagascar », a-t-elle poursuivi. Cette situation résulterait d'un manque de sensibilisation, d'après les explications de cette dernière. « Une prise de conscience de la richesse du patrimoine et des bonnes pratiques touristiques est de mise, particulièrement au niveau de la population. Ensuite, il appartient à l'administration de règlementer et d'appuyer les opérateurs dans la promotion du tourisme durable », préconise-t-elle. L'année 2017 a été déclarée par l'ONU comme celle du « Tourisme durable pour le développement ».

La richesse et l'authenticité de la biodiversité de Madagascar font du pays une destination sans pareil. À cet effet, « La majorité de nos clients étrangers viennent au pays pour découvrir sa biodiversité naturelle. On a des touristes qui sont des »birds watchers »», nous a confié un responsable d'une agence de voyage de la capitale.

Enjeux

Même son de cloche de la part du Directeur régional du tourisme de la région Sava, Nadine Ibrahim Soavelo indique que « la grande majorité des touristes qui séjournent chez nous viennent pour des raisons bien précises, comme c'est le cas, notamment, des chercheurs qui séjournent en général à Marojejy et à Masoala pour y effectuer des travaux de recherches sur la

biodiversité ». À Madagascar, des réserves naturelles ont été classées patrimoine mondiale par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

« Nous ne sommes pas en mesure de concurrencer, par exemple, l'île Maurice en matière de qualité des infrastructures d'accueil, et ce, malgré les efforts entrepris en ce domaine. Par contre, la Grande île peut compter sur son capital naturel pour promouvoir la destination. C'est grâce à sa biodiversité importante que le pays pourra compéter avec les autres destinations touristiques », a souligné Sylviane Rajerison. Ainsi, des efforts sont à entreprendre pour conserver cet atout.

Soa-Mihanta Andriamanantena

Tourisme : Signature d'un accord-cadre entre la Région et les organismes touristiques



Afin de poser les cadres d'une collaboration "efficace et efficiente" concernant la stratégie régionale en matière touristique, une convention-cadre a été signée ce vendredi à l'Hôtel de Région entre la collectivité régionale et les différents organismes structurant le tourisme local. Pour le président de Région, Didier Robert, la signature de cette convention-cadre est "le fruit d'un long travail avec différents partenaires touristiques".

Les acteurs signataires de cette convention avec la Région Réunion sont l'île de La Réunion (IRT), la Fédération réunionnaise du tourisme (FRT), les offices de tourisme et leur établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et l'association Les Îles Vanille.

La convention-cadre signée, qui prendra fin le 31 décembre 2020, a pour objectif de définir un partenariat entre les différents acteurs institutionnels œuvrant dans le domaine de l'information, l'accueil, la promotion et la communication touristique, en adéquation avec la politique stratégique régionale, explique la collectivité régionale.

Mutualiser les moyens entre les différents acteurs touristiques

"Tous les partenaires devront fournir un bilan annuel relatif aux plans d'actions développés afin de permettre toutes les adaptations nécessaires", explique-t-on du côté de la Pyramide inversée.

Un Comité stratégique touristique se réunira également tous les ans en présence des différents acteurs touristiques, "afin de faire des bilans sur ce travail partenarial et de statuer sur les orientations à prendre pour la destination Réunion", ajoute la collectivité régionale.

La signature de cette convention-cadre avec la Région Réunion a été saluée

par l'ensemble des offices de tourisme de l'île. Que ce soit, l'OTI Nord, l'OTI Est, l'OTI Ouest ou encore la Destination Sud Réunion, tous ont salué la signature de cette convention qui "concrétise la cohérence" de la stratégie touristique régionale.



La Gazette des Comores

07 Septembre 2017

http://lagazettedescomores.com/index.php?id=1792

Tourisme Le tourisme durable pour le développement, un simple slogan ?

07/09/2017 admin



Il y a un bout de temps que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2017 Année internationale du tourisme durable pour le développement. La résolution avait constaté « l'importance attachée au tourisme international, en particulier à la proclamation d'une année internationale du tourisme durable pour le développement, pour ce qui est de favoriser la compréhension entre tous les peuples, de faire mieux connaître le riche héritage des différentes civilisations et de faire davantage apprécier les valeurs inhérentes aux différentes cultures, contribuant ainsi à renforcer la paix dans le monde ».

Pour l'ONU la proclamation de 2017 Année internationale du tourisme durable pour le développement représentait une opportunité unique d'accroître la contribution du secteur du tourisme aux trois piliers de la durabilité, l'économique, le social et l'environnemental, tout en attirant l'attention sur les véritables dimensions d'un secteur qui est souvent sous-évalué ».

Aussi la décision de proclamer 2017, Année internationale du tourisme durable pour le développement tombait à un moment particulièrement important, celui où la communauté internationale embrasse le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre de l'année passée.

Pour rappel, le tourisme figure parmi les cibles de trois des ODD, à savoir l'ODD 8 qui est de « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, l'ODD 12 pour l'Établir des modes de consommation et de production durables et l'ODD 14 pour « Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ».

A la lumière de ces bonnes intentions, quel bilan peut-on tirer à trois mois de la fin de l'année ? Si on peut sentir un frémissement dans le domaine du tourisme, notamment par les mesures prises pour l'énergie et la volonté affirmée de l'Etat de s'attaquer à l'état des routes. La dernière saga sur les transports aériens avait commencé à semer le doute dans les esprits mais il semble que les autorités ont pris la mesure de la situation et sont en train d'y remédier.

Et, pourtant à ce jour le tourisme n'a pas eu la place qu'il mérite parmi les priorités du pays. On sent un certain décalage entre les discours et la réalité de terrain. Le secteur privé est plus ou moins à la remorque des décisions et a du mal à se positionner.

Le tourisme de masse tel qu'on l'a connu n'a plus la côte aujourd'hui. Surtout dans des petits pays comme le nôtre. Il est impératif que lors des prochaines assises, un bilan sur le tourisme soit posé. Et que la question de la nature du tourisme chez nous soit tranchée.

Mmagaza